



# la lettre



Police Municipale - Garde Champêtre - ASVP

INFO 282



## Les brigades vertes traquent les dépôts sauvages de déchets

Si les polices de l'environnement ne sont pas une idée nouvelle, en témoigne l'historique brigade verte intercommunale mise en place dans le Haut-Rhin en 1989, elles sont en plein essor. « **C'est la police du bien-vivre ensemble chargée de lutter contre les dérives autour des déchets, qu'il s'agisse des poubelles en dehors des contenants ou du tri sélectif non respecté** », décrypte Jean-Michel Weiss, secrétaire national de la **Fédération Autonome de la fonction publique territoriale**, chargé de la **police municipale**. Signe de cet engouement : le projet de loi contre le gaspillage, en cours d'examen au Parlement, devrait être l'occasion de muscler les compétences des collectivités dans la lutte contre les dépôts illégaux des déchets.

### *Double casquette*

Si ces brigades se multiplient, difficile pour autant d'établir le portrait-robot de cette filière. Ces services ne font en effet pas l'objet de textes spécifiques à l'image de ceux de la police municipale. « Ces entités sont créées par les maires selon des besoins identifiés localement et dotées d'effectifs de compétences et statuts divers », explique la délégation aux coopérations de sécurité du ministère de l'Intérieur.

Dans l'Hérault, la brigade verte de La Grande-Motte (260 agents, 27 PM, 8 900 hab.) ouvre l'été pendant trois mois. Forte de quatre contractuels saisonniers, elle épaula la police municipale, chargée hors saison de cette mission, en traquant les déchets sur la plage.

Pour sa part, Bois-Colombes (500 agents environ, 24 PM, 28 300 hab., Hauts-de-Seine) a prévu un service permanent. La vingtaine d'agents ont la double casquette d'ASVP et de gardes particuliers de la voirie routière. « Ils secondent la police municipale et d'autres services, comme l'urbanisme », souligne le directeur de la police municipale, Philippe Martins.

Le profil des agents verts, bien souvent des fonctionnaires territoriaux ou des personnes en recherche d'emploi, est de fait varié. Policiers municipaux, gardes champêtres, comme dans le Haut-Rhin (2 400 agents, 70 gardes champêtres en brigade verte), ASVP, enfin, contractuels ou titulaires commissionnés, agréés et assermentés comme gardes particuliers : les collectivités peuvent piocher dans une large palette.

**FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE**

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : [contact.fafptpm@gmail.com](mailto:contact.fafptpm@gmail.com) - Sites Internet : [www.policemunicipale.org](http://www.policemunicipale.org) et [fafpt.org](http://fafpt.org)

Affiliée à la **FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)**

### **Formations à la carte**

Mais si les possibilités sont nombreuses, elles donnent aussi parfois le tournis. « Juridiquement, ce n'est pas simple », souffle Olivier Degeorges, directeur de la formation des agents de police municipale et acteurs de la sécurité publique territoriale du CNFPT.

Outre les modules intégrés à la formation initiale et continue des policiers municipaux et des gardes champêtres, il existe plusieurs options pour former les agents des brigades vertes. Le CNFPT propose ainsi des formations à la carte axées sur la connaissance et l'application du cadre juridique. De son côté, la Confédération française des gardes particuliers assermentés forme également chaque année environ 300 gardes particuliers appelés à rejoindre des brigades vertes.

« Les textes sont parfois contradictoires », déplore Denis Coviaux, responsable de la police municipale de Fontenay-sous-Bois (1 400 agents, 6 PM, 53 400 hab., Val-de-Marne). Avant de lancer la brigade verte, la collectivité a consulté un cabinet d'avocats. Mieux vaut prévenir que guérir.

#### **Focus**

##### **« Un travail d'abord préventif »**

Denis Coviaux, responsable de la police municipale de Fontenay-sous-Bois

« Nous avons créé, à Fontenay-sous-Bois, notre brigade verte en janvier 2019. Nous avons recruté deux agents de surveillance de la voie publique. Ils sont désormais dédiés à cette tâche. Leur travail est d'abord préventif : il s'agit de faire cesser des usages qui ont cours depuis longtemps.

Les agents recherchent les dépôts sauvages récurrents et ouvrent les sacs-poubelles, uniquement avec des agents de police municipale, pour tenter de savoir qui est à l'origine du dépôt. Seuls, nos deux agents n'ont pas le pouvoir de relever un flagrant délit. Mais cette brigade nous permet d'avoir une meilleure information sur les dépôts. Nous pouvons ainsi faire intervenir en temps voulu nos six agents de police municipale. Nous n'aurions pas les moyens d'affecter ces derniers à cette tâche en continu. »

**Reproduit avec l'aimable autorisation du Club Prévention Sécurité de La Gazette des Communes**

Pour retrouver cet article : <https://www.lagazettedescommunes.com/639931/les-brigades-vertes-traquent-les-depots-sauvages-de-dechets/?abo=1>